

Construction et maintenance de logiciels

Coordonnateur du cours

BLONDIN MASSÉ, Alexandre

blondin_masse.alexandre@uqam.ca

(514) 987-3000 #5516

PK-4525

Groupes

20	BLONDIN MASSÉ, Alexandre	blondin_masse.alexandre@uqam.ca	(514) 987-3000 #5516	PK-4525
	Mardi, de 18h00 à 21h00 Salle PK-1630 (cours)		Lundi, de 18h00 à 20h00 Salle PK-S1530, PK-S1535 (atelier)	
40	TERRASA, Alexandre	terrassa.alexandre@uqam.ca		PK-4470
	Jeudi, de 13h30 à 16h30 Salle PK-6605 (cours)		Mardi, de 13h30 à 15h30 Salle PK-S1565 (atelier)	

Description du cours

Initier les étudiants à la programmation à l'aide d'un langage impératif et procédural. Familiariser les étudiants à la construction professionnelle de logiciels et à leur maintenance. - Notions de base de la programmation procédurale et impérative en langage C sous environnement Unix/Linux (définition et déclaration, portée et durée de vie, fichier d'interface, structures de contrôle, unités de programme et passage des paramètres, macros, compilation conditionnelle). - Décomposition en modules et caractéristiques facilitant les modifications (cohésion et couplage, encapsulation et dissimulation de l'information, décomposition fonctionnelle). - Style de programmation (conventions, documentation interne, gabarits). - Débogage de programmes (erreurs typiques, traces, outils, par ex., gdb). - Assertions et conception par contrats. - Tests (unitaires, intégration, d'acceptation, boîte noire vs. boîte blanche, mesures de couverture, outils d'exécution automatique des tests, par exemple, xUnit, scripts). - Évaluation et amélioration des performances (profils d'exécution, améliorations asymptotiques vs. optimisations, outils). - Techniques et outils de base pour la gestion de la configuration (par exemple, make, cvs). - Introduction à la maintenance de logiciels (types de maintenance, techniques de base, par exemple, remodelage, automatisation des tests de régression).

Préalables académiques :

Ce cours comporte une séance obligatoire de laboratoire (2 heures).

Objectifs du cours

Ce cours vise à introduire les étudiants à la construction professionnelle de logiciels. Il vise aussi à familiariser les étudiants avec la programmation procédurale et impérative.

À la fin du cours, l'étudiant devrait être capable :

- de développer et modifier des composants logiciels écrits dans un langage impératif et procédural;
- de bien maîtriser le langage C et le compilateur du C sous UNIX/Linux;
- d'utiliser les notions de module, de cohésion et couplage, de complexité structurale, de dissimulation de l'information, etc., pour évaluer la qualité d'un composant logiciel;
- d'expliquer et d'utiliser les principales techniques de modularisation : décomposition fonctionnelle, dissimulation de l'information, filtres et pipelines;
- d'utiliser des assertions (pré/post-conditions, invariants) pour documenter des composants logiciels et assurer leur bon fonctionnement;
- de déboguer un programme à l'aide de techniques, stratégies et outils appropriés;
- de vérifier le bon fonctionnement d'un composant logiciel à l'aide de tests fonctionnels et structurels, et d'évaluer à l'aide des notions et outils appropriés la qualité des tests (par ex., complexité cyclomatique, mesures de couvertures des tests);

- d'évaluer de façon empirique à l'aide d'outils appropriés (par ex., profils d'exécution) les performances d'un composant logiciel de façon à pouvoir, si nécessaire, en améliorer les performances;
- d'utiliser divers outils (outil de gestion de configuration, fichiers makefile, langage de scripts) pour organiser le développement de programmes comportant plusieurs composants ou modules;
- d'expliquer les notions de base de la maintenance des logiciels et d'appliquer certaines techniques de maintenance (tests de régression exécutés automatiquement, remodelage de programmes).

Contenu du cours

Voici un aperçu à titre indicatif du contenu détaillé abordé dans le cours :

- **Chapitre 1.** Introduction. Présentation du plan de cours, introduction à Unix, environnement de développement, éditeur de texte, Markdown, Git
- **Chapitre 2 :** Introduction à C. Historique, compilation, Makefiles, variables, structures de contrôle, opérateurs, types, tableaux, chaînes de caractères, pointeurs, fonctions, tableaux multidimensionnels, types énumératif, structures, unions
- **Chapitre 3 :** Entrées et sorties. Entrées et sorties en C, canaux, redirections, programmes Unix.
- **Chapitre 4 :** Structures de données. Allocation dynamique, structures de données (piles, files, listes et arbres).
- **Chapitre 5 :** Modularité. Précompilation, modules en C, retour sur les makefiles, généricité, pointeurs de fonctions.
- **Chapitre 6 :** Maintenance. Activités de maintenance, requête d'intégration, documentation, branches en Git.
- **Chapitre 7 :** Bibliothèques. Types de bibliothèques, étude de quelques bibliothèques (GetOpt, Jansson, Cairo, etc.).
- **Chapitre 8 :** Tests. Types de programmation, types de test, tests unitaires, intégration continue.
- **Chapitre 9 :** Scripts. Scripts de base, bash, automatisation de tâches.
- **Chapitre 10 :** Déploiement. Moteurs de production (CMake, Autotools), distribution de projets, licences

Modalités d'évaluation

Description sommaire	Date	Pondération
Examen Intra commun	Samedi, le 28 octobre 9:30-12:30	30%
Examen Final	Samedi, le 16 décembre 9:30-12:30	30%
TP1 (initiation)	À déterminer	10%
TP2 (maintenance)	À déterminer	10%
TP3 (construction)	À déterminer	20%

Les examens sont individuels et à livres ouverts (documentation papier seulement, aucune documentation électronique). Une moyenne d'au moins 50 % aux examens est exigée pour réussir le cours.

L'étudiant ne remettant aucun des travaux se verra attribuer un échec.

Le TP1 et le TP2 doivent être réalisés individuellement. Le TP3 peut être réalisé individuellement ou en équipe de 2-3 personnes. Une pénalité de **1% par heure** de retard sera appliquée. La qualité du français sera prise en considération (jusqu'à 10 % de pénalité).

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, consultez le site suivant :

<http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html>

Politique d'absence aux examens

L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen – par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

Intégrité académique

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Médiagraphie

- VC Blaquelaire, J.P. -- Méthodologie de la programmation en C (4e édition) -- Dunod, 2005. [QA76.73 C15B75].
- VC Kernighan, B.W. et Ritchie, D.M. -- Le langage C -- deuxième édition, Masson, Paris, 1990.
- VC Kernighan, B.W. et R. Pike, R. -- The Practice of Programming -- Addison-Wesley, 1999.
- VC Kernighan, B.W. et R. Pike, R. -- La programmation - En pratique -- Vuibert, 2001. [QA76.6K48814].
- VC Loukides, M. et Oram, A. -- Programming with GNU Software -- O'Reilly, 1997.
- VC McConnell, S. -- Code Complete - A Practical Handbook of Software Construction -- (Second edition). Microsoft Press, Redmond, WA, 2004.
- UR <https://git-scm.com/book/fr/v2> (Livre Git Pro)
- VC ZELLER, A. and KRINKE, J. -- Essential Open Source Toolset -- John Wiley & Sons, Ltd, 2005.

UR <http://www.info2.uqam.ca/~tremblay/INF3135>. Site web contenant des notes de cours et transparents, des anciens examens, etc.

A : article - C : comptes rendus - L : logiciel
S: Standard - U : uri - V : volume

C : complémentaire - O : Obligatoire - R : recommandé